

SNUipp Val d'Oise

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1215S07630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01,1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage

PIC Val d'Oise





Déposé le jeudi 21 mars 2013

On manifeste pour l'Education!

Samedi 6 avril : manifestation nationale à Paris

Le samedi 6 avril, les enseignants des écoles venus de toute la France, manifesteront à Paris pour que la refondation ne "rate pas le coche" de la priorité au primaire et leur donne concrètement les moyens de faire réussir tous les élèves.

Le SNUipp-FSU s'est félicité de la priorité au primaire affirmée dans la loi d'orientation et qui permettrait d'enfin tordre le cou aux déterminismes sociaux des parcours scolaires qui se dessinent dès les premières années.

Mais, si le cap est fixé, des changements concrets restent attendus sur le terrain.

Carte scolaire, effectifs, RASED, remplacement, « plus de maîtres que de classe », travail en équipe, conditions de travail, programmes, revalorisation salariale, formation initiale et continue...

La liste est longue pour que la refondation ne passe pas à côté d'une réelle transformation de l'école au service de la réussite pour tous les élèves. Parce qu'une loi n'a pas, à elle seule, le pouvoir magique de changer l'école, parce que sa mise en œuvre et son accompagnement doivent être exigeants, parce que rien n'avancera concrètement sans les enseignants, parce qu'aussi, après la grève du 12 février, nous voulons une réforme des rythmes scolaires réussie, le SNUipp avec la FSU appelle les enseignants des écoles à manifester à Paris, le samedi 6 avril.

Transformer l'école : oui, mais pas sans nous !

Alexis Pomérat

Secrétaire départemental du SNUipp-FSU 95

Transformer l'Ecole, mais, PAS SANS NOUS!

Manifestation nationale
Samedi 6 avril 2013 - 14H Bastille

Espace mouvement

Les délégués du personnel ont réalisé un espace spécial mouvement intra-départemental sur le site internet du SNUipp-FSU 95.

Barèmes 2012 (école/ville), carte interactive, calculateur, coordonnées...

Toutes les infos sur : http://95.snuipp.fr (spécial mouvement 2013)

Sommaire	Ì
Edito	p 1
Samedi 3 avril	p 2
Nouveaux dispositifs	р3
Permutations	р3
Adhésion	p 4

SNUipp FSU Val d'Oise

26 rue F. Combe 95014 Cergy cedex Tél: 01 30 32 21 88 Fax: 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr
site : http://95.snuipp.fr

Samedi 6 avril : Manifestation nationale pour l'Education à Paris

Les élèves et les jeunes ont besoin d'une vraie refondation du système éducatif. L'avenir de chaque jeune, de notre société, la nécessité de relever les défis qui s'imposent qu'ils soient économiques, écologiques ou culturels impose d'investir aujourd'hui dans l'Education.

Il s'agit d'assurer la réussite de tous les élèves, d'élever le niveau de qualification, d'augmenter le taux de diplômés de l'enseignement supérieur et de mettre fin aux sorties sans qualification. Il est temps d'assurer une amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels, de mettre un terme à la crise de recrutement, en rupture avec les politiques éducatives précédentes.

Cela doit se faire avec les personnels et l'ensemble de la communauté éducative s'appuyant sur leurs expériences, leurs savoir-faire, la connaissance de leurs métiers et de l'utilité de leurs missions.

Malgré des avancées dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'Ecole soumis au Parlement (créations d'emplois, rappel des valeurs qui doivent fonder l'Ecole, priorité à l'école primaire...), des manques ou des continuités avec les politiques précédentes ne permettront pas les transformations nécessaires.

Pour tenir les engagements d'un projet ambitieux de l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée et de l'enseignement supérieur, il faut donc aller plus loin.

C'est pourquoi la FSU se prononce :

- Pour des lois de refondation de l'Ecole et sur l'enseignement supérieur et la recherche porteuses :
- . d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, qui passe par la prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans,
 - . de la reconnaissance sociale de tous les métiers de l'éducation.
- Pour une meilleure qualité des temps éducatifs et une amélioration des conditions de scolarisation des élèves (effectifs, contenus enseignés...). Pour une réforme des rythmes réussie, cohérente pour le système éducatif, pensée sur la journée, la semaine et l'année s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux, élaborée en concertation avec les différents acteurs. Pour les écoles cela passe par un report de la réforme en 2014 pour donner le temps à une réécriture du décret.
- Pour une rentrée 2013 qui rompe avec les précédentes, avec annonces de mesures immédiates (école, collège, lycée, éducation prioritaire...).
- Pour la mise en place de mesures concrètes permettant aux enseignants comme à l'ensemble des personnels de l'Education d'exercer encore mieux leur métier au quotidien (révision des contenus enseignés, formation initiale et continue, diversification possible des pratiques professionnelles...). La priorité à la prévention de la difficulté scolaire est une nécessité.
- Pour une relance de l'Education Prioritaire car l'Ecole doit contribuer à davantage d'égalité sociale sur l'ensemble du territoire.
- Pour une amélioration des conditions de travail, d'emploi et de service de tous les personnels (temps de travail, missions, évaluation, gouvernance...) et le développement de l'offre de formation.
- Pour que soit mis fin au gel du point d'indice et pour une réelle revalorisation salariale pour tous les personnels abandonnant les logiques d'individualisation et de rémunération au mérite.
- Pour la création des postes et la programmation des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions. Pour un véritable plan d'envergure de lutte contre la crise de recrutement (formation initiale et continue, prérecrutements...). Pour le maintien de la maîtrise par l'Etat des cartes de formations professionnelles, et donc contre la décentralisation envisagée. Pour le maintien du service public de l'orientation scolaire et de ses personnels dans l'éducation nationale.
- Pour une autre loi sur l'enseignement supérieur et la recherche que celle proposée par la Ministre. Il faut une loi en rupture avec la LRU et les RCE, l'AERES et le pacte recherche, le CIR...

Nous refusons de nous résigner aux conséquences sociales de la crise sur les enfants et les jeunes. Nous affirmons qu'il y a urgence à assurer la réussite de tous. C'est « mieux d'Ecole » qu'il faut organiser pour tous les élèves, à tous les niveaux d'enseignement.

Afin de permettre la nécessaire démocratisation du système éducatif, la FSU appelle tous les personnels à se mobiliser pour défendre un projet éducatif ambitieux qui réponde aux attentes des jeunes, des personnels et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Le SNUipp, avec la FSU, appelle les personnels à participer massivement à la manifestation nationale pour l'éducation à Paris le samedi 6 avril prochain.

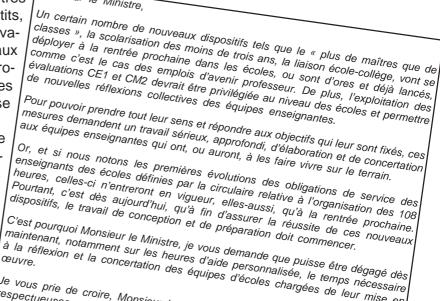
Nouveaux dispositifs: du temps pour la concertation!

Les écoles doivent pouvoir bénéficier, dès maintenant, du temps de concertation nécessaire à une mise en œuvre réussie des nouveaux dispositifs prévus pour la rentrée prochaine.

Monsieur le Ministre,

Emplois d'avenir professeur, « plus de maîtres que de classes », scolarisation des tout-petits, liaison CM2-6ème, exploitation locale des évaluations CE1 et CM2... autant de nouveaux dispositifs qui demandent un travail approfondi d'élaboration et de concertation dans les écoles, pour décliner concrètement leur mise en œuvre à la rentrée prochaine.

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre de l'Éducation nationale pour que les équipes enseignantes puissent bénéficier, dès maintenant, du temps nécessaire à la réussite de ces mesures sur le terrain, notamment en prenant ce temps sur les heures à la réflexion et la concertation des équipes d'écoles chargées de leur mise en d'aide personnalisée.



Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations Sébastien SIHR Secrétaire général du SNUipp-FSU

Permutations 2013 : résultats catastrophiques !

respectueuses.

Jamais, il n'a été si difficile de quitter le Val d'Oise.

Seuls 99 collègues ont obtenu une mutation sur les 700 demandes. Pour la troisième année consécutive, les possibilités de changer de département sont réduites. De nombreux collègues vont se retrouver dans des situations personnelles particulièrement difficiles.

Un taux de satisfaction 2013 pour le Val d'Oise de 14,14 % (taux déjà très faible l'an dernier avec 15,8% en 2012 contre 19,6 % en 2011).

Jamais, il n'a été si difficile de changer de département. Le ministère avait pourtant annoncé, il y a quelques années, que la mobilité serait favorisée, que la grande majorité des demandeurs aurait satisfaction.

Ainsi aux difficultés croissantes de l'exercice du métier, au blocage des rémunérations, vient s'ajouter la très forte limitation des possibilités de mobilité.

De nombreux collègues se verront contraints de choisir entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Beaucoup d'entre eux font leur demande pour suivre leur conjoint suite à une mutation professionnelle (181 demandes sur les 700). 109 collègues du 95 en rapprochement de conjoint se voient refuser leur mutation.

Sur les 99 départs, 47 sont pour un département d'Île de France. Seuls 35 départements ont intégré des enseignants du Val d'Oise...

Le SNUipp s'adresse au ministre

Les principales causes de ces statistiques sont connues : les suppressions massives de postes ces dernières années ainsi que les départs en retraite plus tardifs. Les modifications des barèmes cette année n'ont pas eu les effets positifs escomptés notamment pour les rapprochements familiaux.

En outre, il apparaît que les DASEN ont limité aussi les calibrages départementaux (possibilités de mutations) du fait de l'arrivée des stagiaires issues des deux concours de cette année.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour demander un groupe de travail sur la question de la mobilité des enseignants. En outre, il demande que des directives soient données aux Dasen pour régler dès maintenant dans les départements les situations humaines les plus difficiles, qui ont souvent des conséquences lourdes en terme de vie personnelle et professionnelle.

N'hésitez pas à prendre contact avec la section départementale du SNUipp-FSU 95 pour toutes les informations utiles à la participation aux phases manuelles des mutations (INEAT-EXEAT). Les dossiers seront à retourner avant le 25 avril 2013 dernier délai. Pensez à adresser un double au SNUipp.

Après le 25 avril 2013 ne seront recevables que les demandes relevant d'une nouvelle situation, soit mutation tardive du conjoint, soit une situation d'exceptionnelle gravité, survenue après cette date.

BULLETIN D'ADHESION COTISATIONS 2012/2013 NOM: M. Mme. Mlle Prénom: écoles classe échelon prof. Nom de jeune fille : Date de naissance : prof. 01 94,00 136,00 Cocher la case correspondant 02 103,00 | 153,50 03 108,50 165,00 Adresse personnelle (envoi des publications): à votre situation 04 114,00 176,50 05 120,50 191,00 06 107,00 128,00 203,50 109,50 136,00 215,00 146,00 115,50 **Code Postal:** Ville: 09 121,00 155,50 10 168,00 129,00 11 141.00 181.00 Téléphone fixe : Téléphone portable : **AJOUTER** IPEMF, spécialisés 7,50 CPC 11,30 CPD e-mail: 4,40 Direction 2 à 4cl Direction 5 à 9cl. 11,00 Direction 10cl. et+ Direction SEGPA 14,00 **Etablissement:** 33,00 ■ M2:35,00 • AE, AVS, EVS: 50,00 • Α ☐ PES, Retraités : 94,00 • ■ Mi temps : 76• ☐ Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata D de la cotisation de l'échelon PEGC: 0.51 % du salaire brut **Date & Signature** Н Pour toute situation particulière, contacter la section Ε Le montant de ma cotisation est : S $Le \,SNUipp \,pourra\,utiliser \,les \,renseignements \,ci-dessus \,pour \,m'adresser \,les \,publications \,\acute{e} dit\acute{e}es \,par \,l'organisation$ Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans le formulaire ci -dessous et joindre un RIB). 0 les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans Indiquer le nombre de prélèvements mensuels les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise. (10 max d'octobre à juillet) N Je choisis le prélèvement reconductible La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2013. L'adhésion au SNuipp comprend le service des pu-Exemple: Pour une cotisation de 100 euros: crédit d'impôt = 66 euros. blications départementales et nationales du SNUipp 2 et de la FSU. 0 **N° NATIONAL EMETTEUR** AUTORISATION de PRELEVEMENT **TITULAIRE DU COMPTE** 405.975 1

lever sur c		l'établissement teneur de mon compte à pré-	
		ce dernier, si sa situation le permet, tous les ents ordonnés par le créancier désigné ci-des-	ORGANISME CREANCIER
Code postal Ville		cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en pendre l'éxécution par simple demande à l'Eta-	SNUipp Val d'Oise
	blisseme	nt teneur de mon compte. Je réglerai directe-	26 rue Francis Combe
COMPTE à DEBITER		ifférend avec le créancier.	95014 CERGY CEDEX
		Etablissement ter	neur du compte (à compléter SVP)
Code Etablissement	Code guichet		, and a second s
N° de compte	Clé		
Date	Signature		

2

Trop cher ! Non ! 66 % de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement en 10 mensualités.

Bulletin d'adhésion à retourner au SNUipp 95 - 26 rue Francis Combe - 95014 Cergy

J'adhère dès maintenant au SNUipp-FSU 95 ! Exemple prélèvement sur 10 mois : pour 100 euros : 100/10 = 10 euros par mois

dont 6,60 euros déductibles des impôts (coût réel 3,40 euros par mois)